
LANCEMENT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES LOISIRS DANS BELLECHASSE

Saint-Lazare-de-Bellechasse, le 10 janvier 2022 – Dès demain, le 11 janvier, la population sera invitée à participer à la consultation publique sur les loisirs dans Bellechasse qui se déroulera du 11 janvier au 23 février prochain.

La MRC de Bellechasse dresse en ce moment un portrait des activités et des équipements de loisir de son territoire. L'objectif de ce portrait est d'identifier des solutions pour augmenter l'accès aux activités de loisir pour les citoyens.

Afin de réaliser ce projet, la MRC et le comité consultatif en loisirs de Bellechasse ont mandaté la firme L'Escabeau pour la réalisation d'une grande consultation menée auprès des élus, des directions générales et des responsables en loisirs au niveau municipal ainsi que des citoyens de Bellechasse.

Les citoyens pourront participer à la consultation de deux façons : en répondant à un sondage en ligne disponible sur le site web de la MRC au www.mrcbellechasse.qc.ca/sondage et en participant à l'un des trois ateliers citoyens qui auront lieu en février si les mesures préventives liées à la COVID-19 le permettent.

Le sondage en ligne sera accessible du 11 janvier au 18 février 2022. Ce dernier contient 20 questions à choix de réponse et vise à connaître l'opinion des citoyens au sujet des loisirs et des habitudes de fréquentation des activités.

Les ateliers citoyens auront lieu quant à eux en février. Les citoyens pourront donc choisir le lieu et la date qui leur conviennent le mieux, soit le 15 février à Saint-Damien, le 22 février à Beaumont ou le 23 février à Saint-Gervais de 18h30 à 20h30. Les citoyens peuvent s'inscrire dès maintenant au www.mrcbellechasse.qc.ca/inscription .

Pour plus d'informations sur la consultation, les citoyens sont invités à communiquer avec la personne responsable des loisirs de leur municipalité.